



25^{ème} édition 2h Ancêtres

COURSE VINTAGE & COURSE EVOLUTION

Samedi 12 août 2023

ORGANISATEUR ASBL MOTO CLUB CONCEPT SEE - MATRICULE FMWB 734

Rue du Saxophone 45 - 5503 Sorinnes (B-Belgique) TVA BE 0784.535.703

RÈGLEMENT

En prélude à la « CHINELLE 2023 », l'asbl « Moto Club Concept See » a le plaisir de vous inviter à assister ou, mieux encore, à participer, à la 25^{ème} épreuve ANCÊTRES. Deux courses de 2 heures sont programmées le samedi 12 août 2023, en une manche de 2 heures chacune.

- **2H Vintage** : pour 1 ou 2 motos jusqu'aux modèles 1980. L'âge minimum pour participer à cette épreuve sera de **minimum 35 ans pour tous les coureurs au jour de la course**.
- **2H Evolution** : pour 1 ou 2 motos jusqu'aux modèles 1996 avec diamètre de fourche maximum 46 mm excepté pour les RM250 de 1996 (diamètre de fourche de 49 mm). Il n'existe aucune imposition quant à l'âge des coureurs pour cette catégorie. Les équipages seront composés de **coureurs âgés de 15 ans au moins**.

Tant en Evo qu'en Vintage, l'organisateur se réserve le droit d'accepter un équipage n'ayant pas l'âge requis ou une moto ne correspondant pas aux critères. Ceux-ci pourraient être acceptés dans la catégorie hors classement. L'âge minimum de 15 ans n'est pas modifiable.

Les équipages seront composés d'un ou deux coureurs et d'une ou de deux moto(s) répondant aux critères de la course pour laquelle l'équipage est inscrit.

Le port d'un équipement cross ou enduro est obligatoire.

CLASSEMENT

Les classements seront établis de la manière suivante :

- **VINTAGE :**

!!!! TOUS LES PILOTES EN VINTAGE DOIVENT AVOIR MINIMUM 35 ANS!!!!

Un classement distinct sera prévu selon l'année de la moto la plus récente de l'équipage.

V1 : motos jusqu'à l'année 1980 incluse

V2 : motos jusqu'à 1975 incluse

V3 : Père et enfant ATTENTION âge minimum de l'enfant : 35 ans

- **EVOLUTION :**

Diamètre de fourche maximum 46 mm exception Suzuki 250 cc

E1 : Jusque 1996

E2 : Full Ferodo

E3 : Père et enfant ATTENTION âge minimum de l'enfant : 15 ans

MOTOS

Le coureur devra prévoir de mettre son numéro sur la moto. Les numéros seront fournis par l'organisation au secrétariat

Les pneus cross ou enduro seront autorisés. Les motos devront avoir un aspect proche de l'origine. Elles devront respecter la cylindrée maximale et l'aspect des machines originales. Les motos « répliques » modifiées ou reconstruites seront admises. Le coureur présentant ce type de moto devra apporter la preuve formelle que ces modifications étaient contemporaines de l'année du modèle de la moto. L'organisateur remettra 1 disque numéro par moto après le contrôle technique.

ENGAGEMENT

Le droit d'inscription est fixé à 130,00 € par équipage et par course.

190,00 € pour le même équipage qui s'inscrit dans les deux courses.

L'inscription se fait sur le site internet, pour le 31 juillet 2023 au plus tard. Attention, le nombre de places est limité. Veuillez donc à vous inscrire au plus vite.

Copie de carte d'identité de chaque coureur à envoyer sur : secretariat@lachine.be

Un responsable de stand majeur doit être désigné pour chaque équipage et renseigné lors de l'inscription

Ce responsable de stand se verra remettre une chasuble fluo qui devra obligatoirement être portée lors de sa présence dans le stand. Il sera le seul interlocuteur durant la course avec le directeur de course ainsi que les organisateurs.!!!!!! Présence obligatoire au briefing donnés aux responsables de stands qui se déroulera le vendredi 11/8 à 21h sous le chapiteau de l'esplanade

Chaque coureur devra détenir une licence Europe Open BEX, émise par la FMWB ou Motorsport Vlaanderen, ou une licence émise par une FMN reconnue par la F.I.M., de type Européenne ou Internationale en cours de validité.

Les coureurs qui ne sont pas en ordre de licence peuvent souscrire une licence valable pour "une manifestation" au secrétariat de Surice (le jeudi 10/08 de 13h à 20h et le vendredi 11/08 de 09h à 20h) au tarif de 30€ pour les résidents en Belgique, 35 € pour les non-résidents.

Pour les possesseurs d'une licence étrangère de type Européenne ou Internationale, **une autorisation de sortie de territoire de leur FMN. devra être jointe au bulletin d'engagement.**

Le paiement complet de l'inscription se fait lors de l'inscription sur internet

Le Comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un coureur, sans avoir à justifier cette décision.

Une fois le dossier complet et en ordre de paiement, chaque engagement sera confirmé et figurera sur le site « www.la-chinelle.be ». Cette confirmation précisera le numéro de course attribué.

Le nombre d'équipages est limité à 100 pour les Vintages et 130 pour les Évolutions. Ne tardez pas à rentrer votre bulletin d'engagement afin d'être parmi les heureux élus.

Tous les pilotes seront contrôlés sans exception au niveau de leur bracelet. Si un équipage est contrôlé sans bracelet, l'équipage sera exclu automatiquement de la course.

Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement, en acceptant toutes les clauses et s'interdisent ainsi tout recours envers les organisateurs.

Les concurrents s'engagent également à respecter les décisions prises par les organisateurs et reconnaissent comme seule juridiction sportive celles établies par le Code Sportif F.M.B, son annexe BEX ainsi que le présent règlement particulier.

PARCOURS et DÉPART

Une portion du tracé de la « CHINELLE 2023 » sera adaptée pour les motos « HISTORIQUES » et aura une longueur de plus ou moins 4.500 mètres pour les Vintages et 5.500 mètres pour les Évolutions (**new 2023**). Le circuit pourra être modifié par l'organisateur, avant ou après le départ de l'épreuve (conditions climatiques et nombres d'engagés).

****NEW 2023** L'ordre de départ sera établi en fonction des essais chronométrés qui seront réalisés pendant toute la séance d'essais (sauf le 1^{er} tour).**

Chaque coureur devra effectué au minimum 1 tour d'essai.

Le départ style "Le Mans" se fera sur l'esplanade.

- Pour la course des VINTAGE : Le départ se fera au drapeau, moteur en MARCHE avec le coureur sur la machine.

- Pour la course des EVO : le départ se fera au drapeau, style Le Mans, moteur à L'ARRÊT avec la moto appuyée tenue par un coureur ou un assistant, le coureur se trouvant de l'autre côté de la piste. Le coureur qui prend le départ mettra un genou à terre.

Tant pour les EVO que les VINTAGE, chaque équipage devra obligatoirement effectuer 2 passages au stand. Des contrôles spécifiques seront effectués. 1 passage non effectué = 1 tour de pénalité.

Pour les ravitaillements, prévoir 1 extincteur (modèle de la voiture suffisant) et le tapis environnemental.

STANDS et PARKING

L'accès aux stands sera autorisé uniquement aux équipages munis des documents

administratifs (REÇUS AU SECRÉTARIAT) . Le secrétariat sera accessible Jeudi 10 août de 13h00 à 20h00, vendredi 11 août de 9h00 à 20h00 au terrain de foot de Surice

Les bracelets des coureurs seront placés uniquement après contrôle et validation de la licence. Il ne sera PAS possible d'accéder au site SANS ces documents ! - Par facilité pour l'accès au parking, nous instaurons un code couleur pour les véhicules des équipages" HISTORIQUES".

!!! 1 pass véhicule par pilote est prévu pour le parking des coureurs VINTAGE et EVO

- Un emplacement sera prévu dans la zone stand pour le changement de coureur, le tapis environnement, que vous devez apporter, est obligatoire, sur lequel devront s'effectuer impérativement toutes réparations et ravitaillements. Le ravitaillement des motos en équipage duo se fera au véhicule dans le parc des coureurs

!!!!!!! ROULEZ PRUDEMMENT !!!!!!!!

ATTENTION

A partir du jeudi 10 août 2023, TOUTE personne voulant se rendre sur le site de la chinelle, devra prouver qu'elle peut y avoir accès et ce pour TOUTE personne dans les véhicules. Les stewards et agents de sécurité auront l'interdiction de servir de relais de bracelet, pass etc...

AUCUNE exception ne sera acceptée par l'organisateur.

Veillez donc à être en ordre avant d'arriver sur le site de la chinelle. La circulation des motos, quads , scooter etc est interdite sur le site , dérogation pour staff organisateur, commissaire, secouriste qui auront un pass.

Sauf cas d'urgence, la circulation des véhicules sera interdite pour entrée-sortie d'esplanade de 23h00 à 05h00 et ce valable le jeudi 10/08 et vendredi 11/08. Circulation interdite le samedi à partir 18h00 jusque 05h00. Des bracelets d'entrée seront vendus dès jeudi au secrétariat du terrain de foot de Surice. Tout sera mis en place pour que tout le monde soit en ordre

REMISE DES PRIX - PODIUM

Par respect, pour l'organisation, les sponsors et les bénévoles, merci d'être présent à la remise des prix.

Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement et acceptent toutes les clauses, s'interdisant ainsi tout recours envers les organisateurs.

Les concurrents s'engagent à respecter les décisions prises par les organisateurs et ne reconnaissent comme seule juridiction sportive que celle établie par le code sportif FMB, le présent règlement particulier ainsi que le directeur de course.

Le présent règlement particulier a été approuvé par le directeur de course et représentant de la FMB

Le directeur de course pourra en apporter des changements en concertation avec l'organisateur. Chaque changement éventuel sera communiqué sur le site de la FMB et ne sera d'application qu'après la parution officielle. (aussi sur le site www.lachinelle.be et sur la page facebook).

Dernière modification : 01/06/2023

ORGANISATEUR

ASBL Moto Club Concept See - Matricule FMWB 734



MCCS
MOTO CLUB CONCEPT SEE

SAVE THE PASSION